



2025-00017

COMMUNIQUE  
/C/EIFORCES/DG/SIGAMP/2025 du

30 JUIN 2025

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION  
DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT  
N°00006/AONR/EIFORCES/CIPM/2025 DU 06 JUIN 2025 POUR LA  
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE DE  
L'EIFORCES.**

Le Général de Brigade, Directeur Général de l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES) communique :

Conformément aux dispositions de L'appel D'offres National Restreint N°0000/AONR/EIFORCES/CIPM/2025 du 06 juin 2025 pour la souscription d'une police d'assurance maladie de L'EIFORCES, la compagnie **CHANAS ASSURANCE** ci-après est retenue pour l'exécution des travaux susmentionnée :

ATTRIBUTAIRES	MONTANT TTC EN FCFA	PERIODE
CHANAS ASSURANCE	19 952 195 FCFA (Dix-neuf millions neuf cent cinquante-deux mille cent quatre-vingt-quinze)	DOUZE (12) mois

L'attributaire dudit Appel d'Offres est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction Administrative et Financière/ Service Administratif et Financier / Bureau des Contrats et Marchés, à l'immeuble siège de l'EIFORCES sise à AWAE pour la suite des procédures administratives.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès la publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait réclamation

Copies:

- ❖ Journal des Marchés (pour publication)
- ❖ MINMAP
- ❖ ARMP
- ❖ CIPM
- ❖ CFS/AC/EIFORCES
- ❖ ARCHIVES



*Général de Brigade  
Bitié André Patrice  
Directeur Général EIFORCES*